

Montreuil, le 3 juillet 2025

Nos ministres fuient leurs responsabilités d'employeurs.

Les audiences ministérielles des 10 et 25 juin n'ont permis aucune avancée ni sur la prévention, les conditions de travail ou bien la reconnaissance professionnelle des agents. Le mépris de l'administration est insoutenable.

La colère va croissant :

Plus de 1 100 droits de retraits

dans 9 des 11 DIR (560 le 15 mai et 550 fin juin)

Droits d'alerte et réunion des FS3SCT

dans 5 DIR le 15 mai et dans 4 DIR fin juin

Préavis de grève

dans 4 DIR : DIRCO, DIRNO, DIRA et DIRIF

Rassemblement au siège de la DIRO

50 agents des cinq districts se sont déplacés le 2 juillet pour interpeller la direction

Bouchon mobile sur l'A20 et Envahissement du CSA de la DIRCO

200 agents (17 CEI sur 22) ont participé à cette action le 3 juillet *

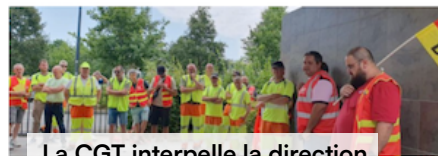
AG programmée le 8 juillet (DIRCO)

Réunion pour déterminer les suites à donner.



DIR Centre-Ouest

Envahissement
du CSA et Bouchon
mobile sur l'A20



La CGT interpelle la direction



DIR Ouest



Au lieu de respecter ses obligations d'employeurs et économiser quelques picajons au détriment de la vie de ses personnels, l'État préfère expliquer systématiquement que « **c'est la faute des usagers de la route** ».



Mais un balisage bâclé faute de temps, une protection insuffisante faute de moyens relèvent de la responsabilité de l'employeur et représente un risque parfois grave pour les usagers eux-mêmes !

La CGT revendique :

- le retrait du plan ministériel de prévention renforcé et l'application de l'instruction du 11 octobre 2013
- un CSA de réseau pour les DIR
- une augmentation de 15 % des effectifs et l'acquisitions de matériels adaptés
- une reconnaissance de la dangerosité par la bonification de 25 % du service actif

Nous ne lâcherons pas sur nos revendications, elles sont légitimes !